

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 JUIN 2013

Membres électeurs : 35
Membres électeurs présents : 19
Pouvoirs :
Vote : - Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 2013/ 4

ADOPTION DE LA SYNTHÈSE PROVISOIRE DES QUESTIONS IMPORTANTES QUI SE POSENT DANS LE BASSIN ET DU CALENDRIER ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL INDIQUANT LES MODALITÉS D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX.

Le Comité de bassin Réunion, délibérant valablement,

- VU** l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;
- VU** le règlement intérieur du Comité de bassin ;
- VU** la présentation du résultat de la consultation du public qui s'est déroulée du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013 ;
- VU** les remarques intervenues en séance

Emet un avis favorable à l'adoption de la synthèse provisoire des questions importantes qui se posent dans le bassin et du calendrier et du programme de travail indiquant les modalités d'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.

Le secrétariat en tirera les conséquences pour suites à donner dans la démarche de révision du SDAGE:

Saint-Denis,

Le Président du Comité de Bassin Réunion

Daniel ALAMELOU

